

Les carrières de pierres meulières et craies de Meulan et de l'Hautil sont très anciennes.

Certains historiens les font remonter **au début des années 880** ! Sans prévaloir d'une telle ancienneté, il est tout à fait plausible que celles-ci aient été exploitées depuis la plus haute Antiquité sans doute et il est également certainement vrai que, dès l'apparition d'une structure féodale à Meulan au 9^{ème} siècle, les carrières prirent la forme de véritables exploitations au bénéfice des tous puissants comtes de MEULAN.

Celles-ci continueront d'être exploitées **jusqu'en l'an VII de la République**, tout au moins en ce qui concerne les **GRANDES carrières**. Devenues dangereuses, provoquant des gaz nauséabonds, aucune habitation n'avait pu être construite dans leur environnement. Le préfet pris la décision de les faire clôturer et en cesser leur exploitation.

En effet, des accidents sérieux étayèrent leur histoire tel celui survenu **le 14 janvier 1784 à AMASSARD BELLEFOY**, tailleur de pierre de son état qui trouva la mort d'une manière affreuse suite à un éboulement de la veine qu'il était occupé à travailler, sans compter d'autres accidents plus ou moins graves, chutes de pierres, effondrements de galeries, etc..

Le **4 ventôse de l'an VI**, en séance de l'administration municipale du canton vont être débattus les conditions de fermeture car, les carrières exploitées depuis plus de 700 ans s'avançaient sous terre à plus de 100 toises !

Des piliers minés avaient été posés dans la GRANDE carrière de manière à en extraire la pierre plus rapidement, mais c'était sans prévaloir du risque qu'encouraient les ouvriers d'une part et ceux de la surface, et les agriculteurs plus particulièrement. En effet, non seulement des terres cultivables se trouvaient au dessus de ces carrières, mais également plusieurs chemins et sentiers servant journallement aux particuliers pour vaquer à leurs occupations. La terre pouvait se dérober sous eux, les engloutir et avec eux les carriéristes sans prévenir.

L'administration centrale du département de Seine & Oise fut donc appelée à prendre les mesures efficaces pour écarter tout danger et même enverra quelques experts pour prendre connaissance de l'état défectueux de la dite carrière.

Le 13 ventôse, une première visite a lieu. Les cultivateurs travaillant au dessus pouvaient alors, à tout instant, tout comme les ouvriers mineurs être victimes d'engloutissement car, à plus de 300 pieds de longueur, sur la masse de la carrière, les tailleurs continuaient de miner et abattre les piliers pour faire du moellon, éclairés uniquement par deux falots de lumière tremblotante. Leur hardiesse de travailler dans de telles conditions va étonner plus d'un des délégués en visite ce jour là. Les ouvriers raconteront même à ces derniers : qu'à VAUX un homme et un cheval venaient d'être engloutis dans un enfoncement s'était fait brutalement sous ses pieds !

Une seconde visite aura lieu afin que l'Ingénieur en chef du département un nommé **PIOCHE** (cela ne s'invente pas !!) donne lui aussi son avis, ce qui sera promptement exécuté. Ce dernier maintiendra la défense d'exploitation de ces lieux dangereux et interdira aux ouvriers d'y retourner travailler !

LES CARRIERES DE MEULAN ET HAUTIL

Le 28 ventôse de l'an VI, un arrêté de l'administration défendait définitivement d'exploiter les dites carrières.

Cependant, il existait encore en l'an VII, au nord de la commune une autre carrière située dans la « montagne » Saint-Nicolas « *une montagne qui est une masse de craie d'environ cent pieds d'élévation* » que les propriétaires du côté de la rue des Tanneries avaient de tout temps « coupé » pour agrandir leurs cours. Il arrivait, bien souvent, que des masses de craie s'effondrent ainsi que de la terre du haut de cette colline, ce qui était également très dangereux pour les ouvriers des tanneries travaillant dans ces cours, que pour les bâtiments eux-mêmes ainsi que leurs habitants.

Toutes les maisons voisines de cette colline avaient leurs caves creusées dans cette craie en des profondeurs extravagantes et aujourd'hui encore, on peut le voir rue des Tanneries où la colline d'ailleurs ne cesse de bouger, menaçant malgré tout encore le proche voisinage ce qui donnera d'ailleurs de tout temps des plaintes des habitants !

Les carrières seront donc momentanément supprimées pour renaître quelques années plus tard en **1861** sous la férule de la **société TONICHON**. Monsieur TONICHON Ingénieur de son état (le même qui exploitera plus tard les concessions de GAZ et d'EAU de Meulan) et **FONTENAY** et son collègue FONTENAY exploiteront la GRANDE carrière. Mais, au préalable, deux autres exploitants avaient tenté de relancer le gisement : VIOLET en 1847 et GUILLAUME en 1855.



Exploitation de carrière sous l'Hautil au 19^{ème} siècle hommes et chevaux dans la même galère..

En 1831, la carrière **CHERRONET** sera fermée sur ordre de la Préfecture de Seine & Oise car elle n'était plus exploitée et devenait également dangereuse.

Cependant l'affaire ne se fit pas sans heurts, car un individu s'y était établi, sans autorisation aucune et ne voulait plus déloger de l'endroit qui l'abritait (un nommé Jean COLAS). A première vue, sa conduite - qui était loin d'être exemplaire - se trouvait étroitement surveillé afin qu'il ne provoque aucun dommage au public. L'homme, bien entendu, n'avait jamais demandé permission à Jacques CHERRONET propriétaire de la dite carrière pour s'y établir. Là, l'homme nourrissait tout un tas d'animaux dégrandant journallement les propriétés voisines et le fameux Jean déposait même dans

LES CARRIERES DE MEULAN ET HAUTIL

les carrières les cadavres de ces animaux ayant terminé leur vie et dont l'odeur infecte se répandait jusqu'à l'entrée de la ville par le côté de la route de Pontoise !

Enfin, un arrêté de la Préfecture mit fin à cette occupation illégitime le 18 août 1831, signé de monsieur AUBERNON (Préfet) qui ne pourra être concrétisé que le 9 mai 1838, le sieur CHERONNET n'ayant pas cru bon de clôturer sa carrière, sa requête fut donc un temps considérée comme non recevable ! Enfin la Préfecture comprit malgré tout son problème et il lui sera alors recommandé de clore le tout **d'un mur solide** afin que plus aucun « ermite » n'y vienne s'y établir avec armes et bagages !

En 1847, mêmes recommandations de fermeture au sieur VIOLET cette fois qui exploite une carrière sur le territoire de **THUN lieudit LA GARENNE**. Celle-ci ne fermera en définitive qu'en 1855 .

Les sieurs TONICHON et FONTENAY exploiteront donc, dès 1861, une carrière de pierres à bâtir qui commencera son rendement à ciel ouvert sous la direction de monsieur FONTENAY. Ils exploiteront en fait deux carrières à ciel ouvert jusqu'à la limite du chemin dit des RELIGIEUSES (rue des Annonciades), de sorte que le passage sur ce qui n'était encore qu'un sentier était devenu fort dangereux et qu'en août 1861, leur était demandé de faire des travaux nécessaires pour remblayer les terrains excavés et ce, dans un délai de trois mois pas davantage, avec obligation d'entourer la dite carrière d'une clôture solide qui soit entretenue en parfait état.



Transport par voie d'eau des pierres extraites de gypse à Triel – et carrière de Pisse-Fontaine

Un arrêté de la Préfecture en date **du 15 mars 1862** confirmera la demande du maire et autorisera des exploitants à établir un mur entre la carrière et le chemin des Religieuses, mur qui sera élevé sur la masse de pierres, en moellons et mortier de plâtre sur un mètre cinquante de hauteur et cinquante centimètres d'épaisseur. Pourtant, seul le sieur FONTENAY bénéficiait de cette autorisation, TONICHON quant à lui se vit refuser le même mur car le terrain sur lequel il voulait l'établir n'offrait pas suffisamment de solidité, sauf s'il s'engageait à réduire de dix à cinq mètres la largeur du remblai à exécuter entre la carrière et chemin, ce qu'il fit, mais qui fut encore contredit, jusqu'à ce que la Préfecture reconnaisse son erreur et lui permette de dresser un mur.

Ce chemin des religieuses se trouvait remonter vers le **chemin vert** actuel et c'est en cet endroit que ces remblais ont été exécutés.

En 1893, une petite carrière est encore exploitée par l'Entreprise MERLE jusqu'à l'extinction complète des filons mais laissant le sous-sol de la colline des POUILLERES (comme on appelait les

LES CARRIERES DE MEULAN ET HAUTIL

carrières) regorgeant de creusements - qui n'ont absolument rien de dangereux pour la nouvelle résidence construite sur l'assiette du Paradis ainsi que pour les maisons alentours des carrières de l'Hautil largement plus exploitée sur un terrain meuble. Ces carrières avaient 100 pieds de hauteur (creusement des galeries) et les chevaux y entraient par le côté sud en pénétrant à plus de 100 toises au Nord (voir ci-dessus iconographie).

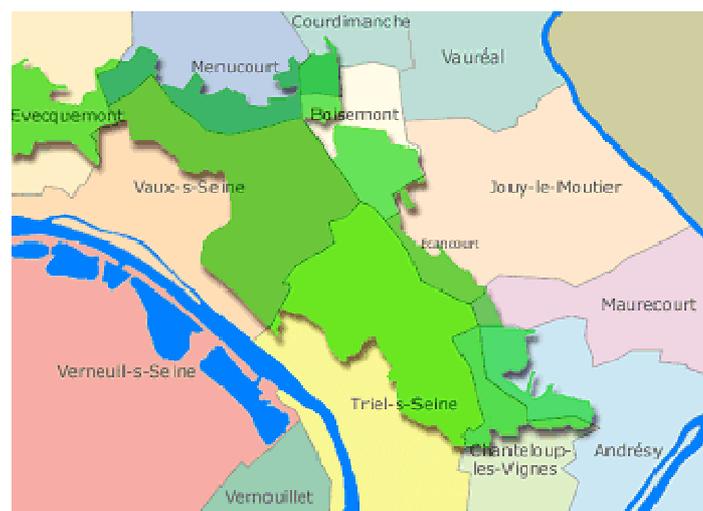
Elles sont aujourd'hui définitivement abandonnées depuis l'apparition des matériaux de construction moderne et moins coûteux, sauf à TRIEL où une exploitation de Gypse continue d'être exploitée !

Jadis se trouvaient des carrières un peu dans toute la région Meulanaise :

- BOUAFLE
- CHAPET
- GAILLON
- TESSANCOURT
- MEZY
- HARDRICOURT
- EVECQUEMONT (carrières de plâtre)

Meulan n'est donc pas la seule ville à avoir exploité des carrières – aussi rentables qu'elles furent elles ne donnaient d'ailleurs plus grand-chose – BOUAFLE est aussi truffée de carrières en son sous-sol, sous les rues, avec des caves elles aussi creusées dans la craie, sans cintres et voûtes avec des risques continuels pour hommes et animaux. Aujourd'hui tout cela est bien renforcé et aucun risque ne subsiste !

CHAPET ne pouvait non plus dissimuler autrefois, le danger existant à sa surface, tant les carrières avaient miné le sous-sol. GAILLON avait eu lui aussi son lot d'accidents et, en l'an VII, un homme était tombé parce que la carrière étant trop proche du chemin sur lequel il s'était aventuré, il fut englouti dans un énorme trou. TESSANCOURT possédait des carrières ayant miné également les chemins de passage où hommes et bestiaux s'étaient fait engloutir !



Zone d'exploitation des carrières de l'Hautil (iconographie site EXPLOITATION DE L'HAUTIL)

LES CARRIERES DE MEULAN ET HAUTIL

A MEZY, HARDRICOURT, les hommes tiraient depuis des lustres dans les carrières de quoi bâtir leurs maisons ! A EVECQUEMONT, les carrières à plâtre étaient comblées déjà à cette époque, mais l'Hautil offrait encore de nombreuses réserves de pierres meulières mettant en danger le sol creusé !

Seules les communes des MUREAUX et d'ECQUEVILLY échappaient à ce danger n'ayant aucune carrière et les habitants d'ECQUEVILLY allant chercher les meulières dans les bois et ceux des MUREAUX à Meulan !

Nous le constatons, un sol truffé de trous, refermés aujourd'hui, mais pour certains non véritablement comblés surtout sur l'Hautil et offrant encore de nos jours quelques dangers pour les promeneurs imprudents et non avertis..

Madeleine ARNOLD TETARD ©

Sources : Mes recherches AM Meulan RP 1784 ND Sépulture - AD 78 série 8.S.9. – MEULAN 2.0.5 Carrières –